DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S): MME CORINNE CHABAUD

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 15 Septembre 2017

OBJET : Délégation Domaines Départementaux, Espaces Naturels, Chasse et Pêche - Signature du Contrat de Delta de la Camargue Phase 2

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 15 Septembre 2017 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- d'approuver le Contrat de Delta de Camargue, sous réserve de l'engagement de l'ensemble des partenaires concernés, étant précisé que la participation départementale à chaque action sera soumise à l'approbation de la Commission Permanente,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer le Contrat de Delta de Camargue Phase 2.

A l'unanimité

ADOPTE

Pour la Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et par délégation

Signé Nathalie Tarrisse Directrice du Service des Séances de l'Assemblée